

# erg-go!

## OPINION

---

ERGOTHÉRAPIE ET ENVIRONNEMENTS PUBLICS :  
L'ÉPANOUISSEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

---

MARS 2024

---



*Les propos tenus dans cet article n'engagent que le ou les auteurs.*

STÉPHANIE GAMACHE, erg PhD [10-020]

en collaboration avec

JACQUES LABERGE, Directeur de l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale.

RENÉ BINET, Directeur général du Regroupement des personnes handicapées visuelles de la région 03-12.



**STÉPHANIE GAMACHE EST DIPLÔMÉE DU BACCALURÉAT EN ERGOTHÉRAPIE EN 2010. ELLE A ENSUITE DÉBUTÉ UNE MAÎTRISE DE RECHERCHE POUR DÉVELOPPER UN OUTIL D'ÉVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS VARIÉES. ELLE A POURSUIVI SES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS AU DOCTORAT POUR ÉLABORER DES NORMES DE CONCEPTION D'AMÉNAGEMENTS PIÉTONNIERS ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS MOTRICES, VISUELLES ET AUDITIVES. ELLE A FINALEMENT RÉALISÉ UN POSTDOCTORAT EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE SUR LA THÉMATIQUE DES ÉVALUATIONS D'IMPACT SUR LA SANTÉ. ELLE A ÉTÉ CONSULTANTE EN ACCESSIBILITÉ AU CIUSSS-CN DE 2012 À 2018 ET EST TRAVAILLEUSE AUTONOME DEPUIS CE TEMPS. ELLE A DÉVELOPPÉ SA PRATIQUE AXÉE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES ENVIRONNEMENTS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AFIN DE FAVORISER LEUR INCLUSION DANS LA COMMUNAUTÉ; UNE EXPERTISE PEU COMMUNE POUR UNE ERGOTHÉRAPEUTE.**

## ERGOTHÉRAPIE ET ACCESSIBILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Comme ergothérapeutes, nous œuvrons dans le quotidien des individus de tous âges, aux profils fonctionnels variés, et nous les accompagnons dans leur quête d'autonomie. L'évaluation d'un environnement personnalisée à un individu et l'analyse d'activités sont des tâches primordiales au cœur du métier de l'ergothérapeute. Au fil des prochaines lignes, je vous présenterai l'évolution de ma pratique en approche collective et je veux vous convaincre de penser à ces environnements comme des générateurs d'autonomie pour d'autres individus que vos clients. En ouvrant ses horizons sur les contraintes environnementales pour toutes et tous, l'ergothérapeute peut être un agent de changement important dans une transformation plus large de sa communauté et avoir des répercussions majeures pour plusieurs individus.

Les ergothérapeutes pratiquent habituellement auprès d'une clientèle particulière et dans des

programmes aux compétences pointues, souvent dans le réseau de la santé ou en milieu scolaire. Ceci peut rendre la considération d'autres clientèles et d'autres milieux moins aisés pour créer des environnements ouverts au public pour une variété très large d'utilisateurs. Je ne vois pas cet élément comme une limite en soi, plutôt une reconnaissance de ses angles morts qui peuvent être facilement compensés par une référence vers d'autres ergothérapeutes ou professionnels de la santé qui pourraient compléter l'analyse de l'environnement. Avec sa capacité d'analyse holistique, l'ergothérapeute est une excellente courroie de transmission à mettre à profit pour décortiquer l'accessibilité d'environnements publics. Nous sommes habitués d'évaluer des situations en fonction d'une panoplie de facteurs qui s'interinfluencent. Nous sommes en mesure de recueillir, analyser et mettre en commun des points de vue qui permettent d'avoir une vision globale d'une situation. J'invite donc tous mes collègues ergothérapeutes à considérer l'accessibilité

d'une façon plus large, lorsqu'impliqué dans des analyses d'environnements ouverts au public afin que le plus grand nombre d'utilisateurs puissent en bénéficier. Pour vous convaincre, parlons un peu de mon expérience et de comment je me suis intéressée à ce type de pratique.

## CONSULTANTE EN ACCESSIBILITÉ ET EN CONCEPTION UNIVERSELLE

Pendant mes études aux cycles supérieurs, je me suis intéressée à l'accessibilité d'environnements publics pour les personnes handicapées. J'ai développé un outil d'évaluation des bâtiments et j'ai élaboré des lignes directrices de conception d'aménagements piétonniers accessibles. Je me suis vite rendu compte des besoins divergents de différents groupes d'individus et de la complexité du processus permettant de rendre ces environnements plus accessibles pour tous, trouver le juste milieu.

Depuis 2019, j'agis comme consultante en accessibilité et en conception universelle et je m'implique dans l'établissement de normes plus représentatives des besoins des personnes handicapées au niveau national et international. J'accompagne différentes organisations dans l'évaluation, l'analyse et les travaux de rénovation et de construction pour offrir un accès plus équitable aux utilisateurs aux capacités variées.

Je me suis orientée vers cette pratique peu orthodoxe par désir d'avoir un impact tangible sur les pratiques de construction et ma communauté. J'ai consacré une partie importante de mes études aux cycles supérieurs à lire des articles scientifiques et des codes/normes de construction. Cependant, j'ai aussi passé beaucoup de temps à échanger, remettre en question et tester des solutions avec des personnes handicapées. J'ai également collaboré avec des organismes de défense de droits afin de bien saisir les enjeux du quotidien et les faire progresser au sein des organisations responsables des bâtiments et des espaces de circulation ouverts au public. J'ai passé d'innombrables heures à analyser des recommandations afin de rendre des environnements plus accessibles. Il n'y a pas de consensus dans la littérature. Les solutions ne sont pas toujours testées avec des gens ayant des handicaps variés. Et, de toute façon,

chaque contexte est différent. Ce qui peut s'appliquer dans un milieu peut ne pas être approprié dans un autre, en fonction de la culture et des habitudes des utilisateurs.

Ayant moi-même des incapacités liées à l'endurance et ayant des connaissances sur les impacts de diverses pathologies, j'ai un bon bagage pour comprendre les barrières environnementales. Ayant collaboré pendant plusieurs années avec des personnes ayant des incapacités variées (motrices, visuelles, auditives, intellectuelles et cognitives), je n'ai jamais une clientèle en tête, mais des personnes avec des besoins et des droits à défendre, ce qui est très avantageux pour considérer l'accessibilité. Cependant, tant qu'on n'a pas vécu concrètement une situation, il peut être difficile de se mettre dans les souliers de l'individu qui a à la vivre tous les jours. Il a donc toujours été essentiel et important pour moi de rester connectée aux utilisateurs, leurs aidants et leurs représentants afin de bien comprendre leur situation, leur évolution dans le temps en fonction du contexte et de m'assurer de bien cibler ces besoins dans mes analyses. Je suis convaincue que la conception universelle et l'accessibilité ne devraient jamais être traitées par une seule personne. Il s'agit d'un travail interdisciplinaire qui s'alimente par le débat d'idées et qui mérite d'être validé auprès des utilisateurs. Je veux donc vous présenter mon approche avec ces groupes et ces individus et comment nous collaborons pour améliorer l'accessibilité des environnements qui nous entourent.

## GROUPES DE DÉFENSE DES DROITS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET ACCESSIBILITÉ

Dès ma maîtrise de recherche, j'ai établi des canaux de collaboration avec des organismes de défense des droits des personnes handicapées. Au cours de mes études aux cycles supérieurs et encore aujourd'hui, ils ont été d'excellents collaborateurs. Ils m'ont partagé leurs connaissances, leurs avis, leurs enjeux et leurs solutions en lien avec l'accessibilité de différents environnements. Ce sont mes collègues, des personnes qui me poussent à remettre des choses en question pour trouver de meilleures solutions.

[suite page 04]



Nous avons une visée commune: assurer un meilleur accès aux environnements. Cependant, notre approche et nos objectifs organisationnels diffèrent. Mon objectif est toujours la sécurité et le confort des utilisateurs. Il arrive donc parfois que mes recommandations soient dérangeantes pour mes clients qui ont à jongler avec des contraintes de temps, de coûts et d'espaces. Pour que les recommandations proposées soient réellement appliquées, elles doivent être appuyées et convaincantes. En combinant le savoir technique et expérientiel, les arguments sont toujours plus solides. Nous sommes donc des alliés importants qui peuvent changer le visage de projets dans nos communautés.

Est-ce que c'est toujours simple d'y arriver? Non, mais on y arrive. On ne s'entend pas toujours, mais ce qui est important, à mon avis, c'est l'ouverture d'esprit et l'écoute. Nos rôles sont différents et nos interventions également. Nous sommes complémentaires. Comme consultante, j'agis souvent comme intermédiaire entre le client dans son processus de conception avec ses enjeux et les utilisateurs et les groupes de défense de droits qui ont également leurs enjeux qui sont bien différents. Avec l'information partagée, j'identifie des options potentielles qui sont respectueuses des points de vue des parties impliquées. L'idéal n'est pas toujours possible, mais je ne baisse jamais les bras. Nous tentons alors de trouver la deuxième meilleure solution. Il est toujours mieux de trouver un compromis acceptable que de ne pas agir.

Nous y arrivons en collaborant étroitement, en discutant régulièrement, en demeurant transparents et humbles. Nous ne sommes pas dans une lutte de pouvoir, mais plutôt dans une collaboration égalitaire avec des expertises complémentaires et parfois communes. Nous discutons des écarts de vision pour trouver des terrains d'entente et nous célébrons les avancées d'accessibilité. Nous nous alimentons du partage de connaissances que nous entretenons. Pour moi, les groupes de défense de droits avec lesquels je collabore me rendent meilleure dans mon travail et même dans mon quotidien. Voici maintenant leur vision de notre collaboration.

### PAROLE À MES COLLABORATEURS

Pour l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de la Capitale-Nationale (ARLPH03), le développement du plein air est un projet emballant et motivant. Cependant, plusieurs contraintes sont vécues dans ce genre d'activités. L'ARLPH03 possède une expertise liée aux rassemblements des personnes handicapées et aux équipements de plein air. Elle met en place des opportunités de participation des groupes membres à des événements de loisirs et collabore avec eux et avec des partenaires externes pour partager l'expertise. Malgré tout, un vide persiste par rapport à l'accessibilité des lieux de pratiques utilisés et ceux à découvrir sur leur territoire. En raison du manque de normes pour le plein air et l'accessibilité, du manque de consensus sur les mesures à mettre en place pour les aménagements facilitant l'entretien extérieur, il est avantageux pour eux de solliciter une ressource qualifiée pour évaluer, analyser et recommander des solutions pour permettre aux organisations d'évoluer dans l'établissement de leur accessibilité universelle. J'ai établi un partenariat avec l'ARLPH03 qui offre maintenant un service d'accompagnement pouvant être utilisé par les municipalités et les organisations de plein air afin de les accompagner dans leur démarche de mise en accessibilité.

Avec le Regroupement des personnes handicapées visuelles de la région 03-12 (RPHV0312), j'ai établi un lien lors de mon projet de maîtrise. Je collabore sur les enjeux présents qui influencent le quotidien et la mobilité des personnes handicapées, incluant les personnes handicapées visuelles, et nous échangeons également sur diverses solutions pratiques. Ceci mène à des collaborations autres dans la communauté avec des acteurs variés. Comme mentionné précédemment, mon rôle est complémentaire à celui de cet organisme de défense des droits. D'ailleurs, lorsque je suis sollicitée pour mobiliser les acteurs de la communauté dans un projet pour des solutions innovantes et répondant aux besoins des personnes handicapées, cela donne des résultats repoussant les normes usuelles pour créer des



environnements plus accessibles. Par exemple, dans le cadre du projet réalisé par Trudel Innovations Inc. qui conçoit un milieu de vie dans le centre commercial Fleur de Lys, à proximité d'un centre de réadaptation et de logements où résident des personnes handicapées, j'ai collaboré avec le RPHV0312 pour identifier les enjeux de déplacement lors des travaux et pour tester des solutions potentielles pour la bonne cohabitation en lien avec les aménagements cyclables et la mobilité piétonne. Trudel Innovations Inc. avaient déjà mis en place un comité dédié à l'accessibilité universelle et, à la suite de la présentation de mon offre de service, je me suis jointe à leurs activités. Depuis, en collaboration avec le milieu communautaire et les utilisateurs du milieu, nous développons de meilleures pratiques de conception pour les personnes handicapées, pour que tout le monde ait sa place dans ce milieu de vie. Cela touche autant l'aménagement des logements, des espaces communs et commerciaux que les aires de déplacement extérieures, et ce, incluant les travaux et l'accès en transport adapté. Avec l'ouverture et la détermination du secteur privé de faire mieux ainsi que l'échange d'expertise avec le milieu communautaire et la mienne, nous réussissons à changer la ville pour le mieux, dans une approche durable et ouverte sur l'inclusion.

### CONCLUSION ET PISTES D'ACTION POUR LES ERGOTHÉRAPEUTES

Bien que les codes de construction et les normes de conception sans obstacle exigent des concepteurs un minimum pour assurer l'accessibilité des lieux, tous les utilisateurs n'y trouvent pas leur compte pour le moment. L'atteinte de la solution optimale, de l'universel, n'est pas toujours faisable, mais il est possible

de s'en approcher, surtout quand on peut influencer le processus de conception dès le départ. **J'invite les ergothérapeutes à garder l'œil ouvert sur les environnements qui influencent le rendement occupationnel de leurs clients et d'élargir leur vision pour avoir le réflexe de considérer, ou du moins, alerter les instances compétentes des enjeux d'accès pour une variété de personnes handicapées.** Que ce soit pour l'adaptation d'un domicile, d'un lieu de travail, d'un environnement pour la pratique d'un loisir ou tout autre cheminement permettant à un de vos clients de réaliser ses occupations. Pensez à tous les autres citoyens qui pourraient aussi bénéficier d'améliorations environnementales quand vous jugez que des modifications devraient être apportées. Ne faites pas tout ce travail seul : sollicitez des collègues, d'autres professionnels de la santé, des groupes de défense des droits, des aidants naturels et des personnes handicapées pour vous outiller et vous appuyer. N'hésitez pas à contacter des personnes comme moi qui ont développé une expertise dans le domaine de la conception universelle. N'ayez pas peur des angles morts créés par un manque de connaissances sur les besoins de certaines clientèles. Prenez-le comme un défi, une opportunité de lancer l'alerte sur des besoins qui ne pourraient être répondus si vous décidez de vous limiter. Tous les ergothérapeutes ont ce potentiel d'agent de changement dans la communauté: vous n'avez pas besoin de faire tout ce processus seul.e. Il suffit de collaborer et de vous diriger vers des intervenants complémentaires. Je vous invite donc à pousser un peu plus loin vos réflexions par rapport à l'accessibilité d'environnements, à ouvrir vos horizons par rapport aux collaborations potentielles avec le milieu de la défense des droits et à saisir l'opportunité de contribuer à une société plus équitable et accueillante pour tous. Après tout, nous sommes formés pour considérer l'humain, dans son environnement, réalisant une activité. Pourquoi ne pas partager le bénéfice de notre expertise au plus grand nombre d'individus possible?

[suite page 06]

**Pour joindre l'auteure :**  
**info@stephaniegamache.com**

**Crédits photos :**  
**Pexels - PHOTOGRAPHE Marcus Aureliu**

## **RÉFÉRENCES**

Page de présentation du projet fleur de lys:  
<https://trudel.ca/project/fleur-de-lys/>